

S.02.01.02
 Bilan

	Valeur Solvabilité II		Valeur Solvabilité II	
		C0010		C0010
Actifs			Passifs	
Immobilisations incorporelles	R0030	0	Provisions techniques non-vie	R0510
Actifs d'impôts différés	R0040		Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520
Excédent du régime de retraite	R0050	0	Provisions techniques calculées comme un tout	R0530
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0	Meilleure estimation	R0540
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	4 046 058	Marge de risque	R0550
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	4 370	Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	2 515	Provisions techniques calculées comme un tout	R0570
Actions	R0100	12 281	Meilleure estimation	R0580
Actions - cotées	R0110	12 281	Marge de risque	R0590
Actions - non cotées	R0120	0	Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600
Obligations	R0130	3 250 283	Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610
Obligations d'état	R0140	1 416 090	Provisions techniques calculées comme un tout	R0620
Obligations d'entreprise	R0150	1 834 193	Meilleure estimation	R0630
Titres structurés	R0160	0	Marge de risque	R0640
Titres garantis	R0170	0	Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650
Organismes de placement collectif	R0180	770 880	Provisions techniques calculées comme un tout	R0660
Produits dérivés	R0190	5 728	Meilleure estimation	R0670
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0	Marge de risque	R0680
Autres investissements	R0210	0	Provisions techniques UC et indexés	R0690
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	114 060	Provisions techniques calculées comme un tout	R0700
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	4 358	Meilleure estimation	R0710
Avances sur police	R0240	4 358	Marge de risque	R0720
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0	Passifs éventuels	R0740
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0	Provisions autres que les provisions techniques	R0750
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270		Provisions pour retraite	R0760
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280		Dépôts des réassureurs	R0770
Non-vie hors santé	R0290		Passifs d'impôts différés	R0780
Santé similaire à la non-vie	R0300		Produits dérivés	R0790
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310		Dettes envers des établissements de crédit	R0800
Santé similaire à la vie	R0320		Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810
Vie hors santé, UC et indexés	R0330		Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820
Vie UC et indexés	R0340		Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0	Autres dettes (hors assurance)	R0840
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	2 238	Passifs subordonnés	R0850
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	2 271	Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860
Autres créances (hors assurance)	R0380	297	Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0	Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0	Total du passif	R0900
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	22 252	Excédent d'actif sur passif	R1000
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	4		
Total de l'actif	R0500	4 191 537		

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie		Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligation other than health insurance obligations	Accepted reinsurance	Total (Life other than health insurance, incl. Unit-Linked)	
		Insurance with profit participation	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0			0			0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0			0			0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque											
Meilleure estimation											
Meilleure estimation brute	R0030	3 733 798		0	114 618		472	94	0	0	3 848 981
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0		0	0		0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	3 733 798		0	114 618		472	94	0	0	3 848 981
Marge de risque	R0100	22 092	456			2			0	0	22 550
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques											
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0			0			0	0	0
Meilleure estimation	R0120	-287 775		0	0		0	0	0	0	-287 775
Marge de risque	R0130	0	0			0			0	0	0
Provisions techniques - Total	R0200	3 468 114	115 074			568			0	0	3 583 756

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	3 583 756	287 775	0	0	0
Fonds propres de base	R0020	524 388	-214 641	0	0	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	524 388	-201 557	0	0	0
Capital de solvabilité requis	R0090	86 277	40 835	0	0	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	524 388	-214 641	0	0	0
Minimum de capital requis	R0110	38 825	18 376	0	0	0

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	126 500	126 500			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	397 888	397 888			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	524 388	524 388			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	524 388	524 388			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	524 388	524 388			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	524 388	524 388	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	524 388	524 388	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	86 277				
Minimum de capital requis	R0600	38 825				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	6.08				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	13.51				

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	524 388
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	126 500
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	397 888
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	280 554		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	5 912		
Risque de souscription en vie	R0030	96 442		Aucun
Risque de souscription en santé	R0040	0		Aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		Aucun
Diversification	R0060	-62 456		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	320 452		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	15 572
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-210 661
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-39 086
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	86 277
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	86 277
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	74 427
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	11 850
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêt : 31/12/2017

Devise d'affichage : k EUR

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Résultat MCRNL	R0010	0
----------------	-------	---

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	108 982

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	3 223 577	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	236 320	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	114 618	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	565	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		1 691 177

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	108 982
Capital de solvabilité requis	R0310	86 277
Plafond du MCR	R0320	38 825
Plancher du MCR	R0330	21 569
MCR combiné	R0340	38 825
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	38 825